



## AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

**N° de demande de soumission :** 1000174582 **Date de clôture :** le 13 Janvier, 2016 **Heure :** 15 h HNE (15 h)

Cette exigence vise l'Agence de la santé publique du Canada.

### Titre

Évaluation du Programme de contribution pour les langues officielles en santé, de la Direction des programmes et des politiques de soins de santé, de la Direction générale de la politique stratégique de Santé Canada.

### Contexte

Le Bureau de l'évaluation de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada souhaite faire appel à un entrepreneur pour l'évaluation, entre octobre 2015 et juin 2016, du Programme de contribution pour les langues officielles en santé (PCLOS). Cette évaluation portera sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficacité et économie) des activités du Programme de contribution pour les langues officielles en santé.

### Portée

L'objectif consiste à effectuer une évaluation du Programme de contribution pour les langues officielles en santé afin d'en évaluer la pertinence et le rendement (efficacité, efficacité et économie) comme l'exige la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor (2009). Cette évaluation fournira au sous-ministre de Santé Canada ainsi qu'à la haute direction des données fiables afin d'appuyer la prise de décision liée aux progrès réalisés par le Programme de contribution pour les langues officielles en santé pour assurer que les Canadiens ont accès à des services de santé de qualité dans les deux langues officielles.

L'évaluation sera effectuée conformément à la matrice d'évaluation du Programme de contribution pour les langues officielles en santé et sera intégrée à l'Évaluation horizontale de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 – qui doit être réalisée pendant 2015-2016.

### Valeur estimative

La valeur totale des honoraires professionnels et des dépenses estimée par l'entreprise ne doit pas dépasser 113 000 \$, incluant les taxes, les frais de déplacement et toutes autres dépenses.

### Droit de propriété intellectuelle

La Couronne conservera les droits de propriété intellectuelle.

### Exigences en matière de sécurité

Secret – LVERS commune 19

### Exigences obligatoires



Critères techniques obligatoires (O)	No de proposition	Satisfait/Non satisfait
<b>A. Expérience de l'entreprise</b>		
<b>O1</b> L'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée agissant à titre de « chef de projet » satisfait aux critères du volet 2 des SPTS, 2.12 Expert-conseil en services d'évaluation, niveau 3, conformément à la grille souple des experts-conseils en services d'évaluation.		
<b>O2</b> L'entrepreneur doit démontrer qu'au moins un (1) membre de l'équipe proposée satisfait aux critères du volet 2 des SPTS, 2.12 Expert-conseil en services d'évaluation, niveau 2, conformément à la grille souple des experts-conseils en services d'évaluation.		
<b>B. Expérience de l'équipe de projet</b>		
<b>O3</b> Trois (3) membres de l'équipe proposée doivent démontrer, en fournissant une preuve de leur expérience, leur capacité de réaliser des entrevues en anglais et en français.		
<b>O4</b> Un (1) membre de l'équipe proposée doit démontrer, en fournissant une preuve de son expérience, sa capacité d'évaluer la rentabilité et l'efficacité conformément à la politique fédérale sur l'évaluation.		
<b>O5</b> Un (1) membre de l'équipe proposée doit démontrer, en fournissant une preuve de son expérience, qu'il a déjà réalisé des évaluations de portée nationale dans un contexte de communautés de langue officielle en situation minoritaire.		
<b>O6</b> Au moins un (1) membre de l'équipe d'évaluation (gestionnaire de projet ou autre) doit détenir une attestation de sécurité du personnel valide de niveau SECRET au moment de la soumission. Tous les autres membres de l'équipe doivent détenir une attestation de sécurité du personnel valide de niveau FIABILITÉ au moment de la soumission. Une liste des membres de l'équipe proposée sur laquelle figurent la cote de sécurité de chacun, le numéro de l'attestation et sa date d'expiration, doit être fournie.		

N°	Critères financiers obligatoires (FO)	Satisfait/Non satisfait
FO1	La valeur totale des honoraires professionnels et des dépenses estimée par l'entreprise ne doit pas dépasser 113 000 \$, incluant les taxes, les frais de déplacement et toutes autres dépenses.	

### Méthode de sélection

Méthode de sélection – Meilleure note combinée pour le mérite technique (70 %) et le prix (30 %)

Les **demandes de renseignements** relatives à la présente demande de propositions doivent être soumises par écrit à l'adresse suivante :

Nom de l'autorité contractante : Sean Gosson

Adresse de courriel : sean.gosson@hc-sc.gc.ca